

COMPTE-RENDU

Lieux :

- Diffusion web sur Zoom + rencontres en 4 lieux en personne (MRC Rocher-Percé, Îles-de-la-Madeleine, Haute-Gaspésie, Bonaventure)

Animation et déroulement :

- Vicky Gaudet (RDS-GÎM) – animation, Claudie Thibaudeau (RDS-GÎM) – co-animation, Rachel Pouliot (RDS-GÎM) – prise de notes et soutien, André Saint-Onge (Équipe DS des Iles) – soutien technique.

Mandat du Chantier :

Le Chantier est un lieu de concertation entre les acteur.trice.s mobilisé.e.s par la question du logement en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Son mandat est de trouver des solutions régionales concrètes aux enjeux en logement.

Objectifs de la rencontre :

- ÉCHANGER (projets, enjeux au niveau territorial, ressortir les défis, en mettant au jeu la recherche de solutions aux défis partagés)
- PRÉSENTER l'avancement des COMITÉS de travail du Chantier.
- S'INFORMER des mises à jour des lois, programmes, études, plafond revenus modestes, etc.
- EXPLORER des nouvelles avenues (Aménagement et urbanisme, habitations non-conventionnelles, situation d'urgences d'ici l'été)

Sujet	Contenu
Accueil des participants	Accueil et soutien technique (image, son) Discussions entre participants dans une salle virtuelle
Mot d'ouverture	Vicky souhaite la bienvenue à tous, donne quelques consignes techniques, mentionne qu'il s'agit d'une première comme formule hybride (en présence sur 4 sites + animation virtuelle), présente la nouvelle équipe du RDS-GIM et remercie le comité organisateur ainsi que les participant.e.s présent.e.s en grand nombre. Les objectifs de la journée sont présentés. Rappel historique des comités de travail issus du Chantier régional sur le logement En 2013 : groupe de travail sur le logement suite à la première assemblée du RDS-GÎM (anciennement le RESSORT-GÎM). Au fil du temps, la problématique évolue et la mobilisation augmente. Depuis 2015, le Chantier se réunit 1 à 2 fois par année. Depuis 2018, des sous-comités sont créés pour poser des gestes concrets (Colloque sur les initiatives inspirantes, Observatoire sur le logement, Représentation politique).

	<p>5 enjeux prioritaires identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des logements • Abordabilité des logements • Droits et devoirs • Mauvais état des logements • Manque de logements adaptés
<p>Activité #1 : Créer du logement social et communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ambroise Henry, directeur général du Groupe Ressource en Logements Collectifs (GRLC) présente une brève définition du logement social et communautaire. Il s'agit de logement qui n'a pas comme objectif premier d'être rentable, mais est plutôt à but non lucratif. Différentes formes existent dont les OSBL d'habitation (Ex. : Maison Maguire) et coopératives (Ex. : L'Aster). • Une table-ronde est proposée avec comme invité.e.s : Jonathan Lapierre (Maire des Îles) pour parler des initiatives aux Îles, Annie Robichaud (Regroupement des MRC) pour aborder le cadre législatif et pouvoirs et Simon Carothers (Municipalité de Bonaventure, urbaniste) pour échanger sur les défis liés à l'aménagement du territoire. • Résumé de l'intervention de Jonathan Lapierre <ul style="list-style-type: none"> ○ Défi de l'habitation comme ailleurs au Québec. La clé est dans les partenariats et les collaborations. Aller chercher les leviers existants autant administratifs que politiques. ○ Travail pour avoir une vision partagée avec le Conseil de la communauté maritime, la MRC, les partenaires en logement et l'équipe en développement social. ○ Initiatives : Programme de remboursement des taxes foncières, appel à projets pour deux bâtiments excédentaires avec mixité d'usage (ex. : 25 logements et garderie), programme issu du FRR avec un appel à projets de 100k (9 projets pour 101 unités), programme de soutien financier pour inciter les citoyen.ne.s à héberger un travailleur. Création de La Vague : société immobilière qui a le mandat de créer des logements abordables. Création d'un éco-quartier. Conversion d'une ancienne école primaire. • Résumé de l'intervention d'Annie Robichaud <ul style="list-style-type: none"> ○ Une planification au Regroupement des MRC a eu lieu et le logement fait partie des 11 secteurs priorités. ○ Initiative régionale lancée au 1^{er} avril 2022 : 2 M \$ réservés au FRR volet 1 pour financer la construction de 400 logements (80 par MRC) - soutien financier de 5 000 \$ par unité construite jusqu'à un maximum de 100 000 \$ par projet. ○ Programmes en habitation gérés par le MAMH : voir site web du MAMH. ○ Suggestion : ajouter une aide municipale pour un effet d'entraînement plus élevé. ○ Enjeu : dans les programmes en logement/habitation, les contributions des municipalités sont souvent obligatoires et ce n'est pas toujours possible pour les petites municipalités. ○ Depuis janvier 2022 : le gouvernement a donné un pouvoir aux municipalités qui peuvent adopter des règlements pour favoriser les rénovations, la constructions (ex. : subventions, crédits de taxes, dons de terrains, etc.). • Résumé de l'intervention de Simon Carothers : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les règlements d'urbanisme proviennent du gouvernement provincial et descendent vers les MRC, aux schémas d'aménagement puis aux municipalités dans les plans d'urbanisme. Dans les cadres, le contenu est souvent minimal car pas encore commun de gérer les aspects familiaux, sociaux et communautaires.

	<ul style="list-style-type: none"> ○ La loi prévoit que toutes les municipalités peuvent conformément au plan d'urbanisme demander une entente avec le promoteur pour favoriser le logement social et abordable. Ex. : demander que des 5 ½ soient construits ou une somme d'argent pour investir dans un fonds pour créer du logement abordable. Les municipalités ayant modifié leur réglementation en ce sens sont très rares et souvent les modifications sont peu fréquentes (5-10-15 ans). Voir exemple à Montréal. ○ Concurrence entre le tourisme et l'hébergement permanent : les Îles ont adopté un règlement pour interdire les « flips » sauf pour 5 zones qui sont les zones de villégiature. ○ Il faut aussi penser à la capacité des infrastructures en place quand on souhaite développer des nouvelles unités (Ex. : capacité des aqueducs, eau potable, etc.). ● Période de questions : Les questions sont nombreuses et le temps permet de répondre à quelques-unes d'entre elles. <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelles sont les ressources humaines qu'il a fallu embaucher aux îles pour mettre en œuvre les projets ? Réponse : Ça prend surtout une vision et une volonté d'agir, mais c'est soutenu par une équipe formidable d'une douzaine de personnes. ○ Concept d'Éco-quartier : est-ce possible d'avoir plus de détails pour mieux comprendre ce concept? Réponse : C'est né d'une volonté de répondre aux besoins en logement. Des immeubles étaient déjà dans le secteur. Cela comprend des espaces verts, des commerces de proximité, une certaine autonomie énergétique, des vélos en autopartage, etc. ○ N'y aurait-il pas nécessité de réglementer pour la salubrité? Réponse : il existe surtout des règlements pour l'extérieur des bâtiments et l'apparence. Réglementer l'intérieur est plus sensible et peu d'expérience encore à cet égard. ○ Selon vous, quel est le mandat d'une municipalité concernant les enjeux du logement ? Qui d'autres sont interpellés ? Le MAMH ? Des organismes ? Comment voyez-vous la répartition des responsabilités ? Réponse de M. Lapierre pour les Îles : Pour que tout le monde travaille dans le même sens, il faut que quelqu'un assume un leadership, c'est la MRC ou une municipalité. ○ Logement pour travailleurs saisonniers : Il y a beaucoup de travailleurs immigrants saisonniers à loger et c'est difficile pour les entreprises de la région. Des idées sont nommées mais les règlements empêchent souvent la réalisation (Ex. : mini-maisons, campements temporaires de VR, dortoirs, etc.) Réponse : Si le schéma d'aménagement l'interdit au niveau de la MRC, il n'est pas possible de le faire dans la municipalité. Aux îles : projets de VR regroupés pour héberger les travailleurs en cours. ○ Soutien financier à la construction Haute Gaspésie – 5 000 \$ par unité, est-ce vraiment suffisant pour stimuler la construction alors qu'on estime que ça coûte environ 20-25k de plus à construire que dans les grands centres? Réponse : un 5k de ce programme jumelé à un montant de la municipalité (Ex. : 10k à New Richmond), ça devient intéressant. ○ On voit que nos discussions touchent plus large que le logement social et que les besoins sont diversifiés (Ex. : saisonniers, accès à la propriété, etc.) Comment voyez-vous que nos municipalités parviennent à inclure le développement du logement social dans leurs actions et priorités ? Réponse : des règlements peuvent être adoptés. Il doit y avoir un plan d'urbanisme qui va dans ce sens. Les municipalités peuvent aller chercher des fonds pour créer du logement social. Travailler avec l'OMH pour certains types de logements. Développer des programmes, faire des choix et les déployer pour réduire l'écart qu'il y aura toujours entre le privé et le logement communautaire.
--	---

Activité #2 : Discussions par

Les territoires disposent d'un temps pour discuter en sous-groupe et reviennent ensuite en plénière après le dîner pour faire un résumé de leurs échanges.

territoire de MRC – Défis et pistes de solutions à explorer	
Activité #3 : Faits saillants de chaque territoire	<p>Avignon Favoriser le maintien à domicile, accès à la propriété, renforcer la collaboration. Présentation de l'ensemble des initiatives actuelles et des projets qui sont accompagnés en ce moment (accélératrice de projets du GRLC). Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement, on tente de lancer des initiatives et de s'inspirer de la politique de Brome Missisquoi. On réfléchit sur : Quelle est la place du municipal ? Comment intégrer le développement durable ? Les nouveaux modèles de propriétés ? Comment augmenter le nombre de partenaires ? Possibilités d'inclure des partenaires privés et financiers sur le chantier logement local ?</p> <p>Bonaventure Densifier l'occupation et utiliser l'existant (bâtiment latent) pour essayer d'augmenter le nombre de logements dans un bâtiment (agrandissement par l'intérieur). Maximiser l'utilisation des terrains vagues non desservis et construisibles. Vérifier la faisabilité d'unités d'habitation accessoires. Éviter la construction et utiliser davantage les ressources en place?</p> <p>Côte-de-Gaspé Accompagner les groupes locaux qui ont envie de développer les projets. Doit les aider à se développer et reconnaître leurs expertises. Arrimage des programmes « financiers ». Utiliser les équités sur le patrimoine bâti. Besoins d'accès à des conseils juridiques. On a la volonté sur le terrain mais parfois il manque la capacité. Arrimage avec les acteurs qui ont de l'expérience, du patrimoine bâti et des capacités financières (ex. des entreprises).</p> <p>Haute-Gaspésie 1. Manque de concertation et de mobilisation Ex. : ACEF est subventionné par le BSL, mais pas budget nécessairement pour la GÎM. Il y a des populations non desservies par l'OMH. Offrir des services pas seulement dans les villes principales, mais là arrive l'enjeu du transport et des services de proximité. Pas de chantier logement local en Haute-Gaspésie. Besoin de faire des liens vers le politique. 2. Petits projets qui surgissent dans les municipalités. Ex. : Reprises d'églises. Doit peut-être focaliser davantage sur le logement abordable Ex. : mini maisons, qui n'est pas social et communautaire. Besoin de moderniser le schéma d'aménagement.</p> <p>Les Îles Court terme : Se faire une tournée d'un chantier pour les îles avec toutes les parties prenantes pour recenser les initiatives et voir les manques au niveau des besoins dans les populations. L'enjeu est surtout au niveau de la viabilité et de la pérennité. Souvent des petits projets (Ex. : 7 logements pour jeunes à besoins particuliers, la clientèle n'aura pas nécessairement les moyens de payer par la suite). Besoin d'organiser une journée complète à cet effet, une demi-journée ce n'est pas assez.</p> <p>Rocher-Percé</p>

	<p>La pénurie est évidente. Les citoyens ont des idées, mais ils manquent d'outils pour se concerter et les réaliser. Besoin d'un poste d'accélérateur de projets à la MRC. Besoin que les différents paliers échangent davantage et s'impliquent directement dans la réaction des projets (maires, préfets, etc.).</p>
<p>Activité #4 : Enjeux régionaux et actions collectives</p>	<p><u>Comité représentation politique</u></p> <p>Claudie présente le contexte dans lequel les participant.e.s sont invité.e.s à se prononcer sur un mécanisme de processus décisionnel afin de porter des messages communs en matière de logement et d'habitation en GÎM. Le comité représentation politique est actif depuis 2019 et depuis 2020, il souhaite recentrer ses travaux, clarifier ce qu'est le chantier et quel est son mandat. Il est nécessaire de démystifier ce qu'est le logement social et communautaire pour mieux comprendre les rôles et responsabilités de chacun.e et notamment, le rôle des élu.e.s, des MRC et des municipalités qui ont un rôle névralgique.</p> <p>Pour adopter des positions, il est souhaité qu'on se dote d'un processus décisionnel. L'enjeu est que le Chantier régional est un espace inclusif, ouvert à tous.tes et intersectoriel. Il ne dispose donc pas de « membership » ou de quorum défini. On souhaite d'abord et avant tout que tous.tes puissent y participer. Une proposition a été rédigée en comité et est proposée aujourd'hui pour adoption.</p> <p>En résumé, pour qu'une position soit adoptée il faudrait que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des représentant.e.s de 4 des 6 territoires soient présent.e.s • Des représentant.e.s d'au moins 3 organisations régionales soient présent.e.s • Il y ait des représentant.e.s de tous les secteurs, au moins 3 types et 3 domaines différents • Il y ait au moins 20 participant.e.s à la rencontre • Il y ait au moins 75 % des participant.e.s présent.e.s donnent un avis favorable à la position proposée. <p>Pourquoi un avis favorable ? Parce qu'un « vote » est trop formel pour cet exercice, qu'il n'y a pas de membership, que de nouvelles personnes sont présentes à chaque rencontre, etc. Un « avis favorable » semblait être plus approprié que « vote ».</p> <p>Commentaires et réactions avant de passer au vote sur l'adoption du processus décisionnel proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est apprécié qu'après 8 ans de Chantier, ce soit la première fois qu'on tente officiellement de se doter d'un processus décisionnel pour se donner les moyens d'avancer. Il semble nécessaire pour la suite d'appuyer des positions et de dénoncer certaines situations. • Pourquoi seulement 4 territoires sur 6 ? Réponse : le souhait était d'être représentatif au mieux possible, sans être contraignant si un ou deux territoires ne peuvent être présents. • Il aurait été souhaité d'avoir accès aux modalités avant le Chantier afin d'avoir des réflexions préalables. • Pour les îles, ayant une réalité particulière, il est souhaité qu'ils doivent être inclus dans le minimum 4 territoires. • Y a-t-il une urgence de prendre une décision sur ce mécanisme aujourd'hui? Peut-être faire un sondage après le chantier pour s'assurer que tous aient pris connaissance des modalités proposées et se faire une opinion plus éclairée et réfléchie. Réponse : compte tenu des élections à venir en octobre, il aurait été souhaitable de pouvoir se doter d'un processus décisionnel afin de porter un message fort au moment des élections.

- Comment adopterons-nous le processus ? Sur quel critère de décisions ? Réponse : il est proposé de voter sur le processus en utilisant les modalités même de la proposition (ex. : 75 % des participant.e.s, etc.).
- Est-ce possible d'avoir un moment d'échanges par territoire ?

Façons de voter

- en ligne : il est proposé d'utiliser les réactions ZOOM pour faciliter la compilation : crochet vert, x rouge et « café » pour abstention.
- en personne : il est proposé qu'un responsable pour chaque territoire écrive un résumé dans le clavardage.

Résultats

Le résultat est partagé et la validité du vote ne fait pas l'unanimité. Plusieurs questions sont soulevées dont :

- Est-ce que les abstentions comptent dans le pourcentage calculé de « défavorables » ou sont retirées complètement car le pourcentage va être différent ?
- Qu'arrivera-t-il pour les personnes pour lesquelles les positions soumises au vote pourraient concerner leur employeur?
- Certains partenaires sont en désaccord que le vote soit reporté à une autre rencontre, d'autres souhaitent qu'une note soit prise au compte-rendu à l'effet que plusieurs partenaires de leurs territoires étaient en défaveur de la proposition (ex. : les îles à 5 défavorables sur 11).
- La Haute-Gaspésie propose une motion de bienveillance envers les organisatrices et les membres du comité organisateur et notamment envers l'animatrice de ce segment qui s'avère nécessaire mais complexe. La plupart des participant.e.s soutiennent cette motion !

Favorables	Défavorables	Abstentions	
29	3	7	Participant.e.s en ligne
2	5	4	Territoire en personne
5			Territoire en personne
7			Territoire en personne
11	0	0	Territoire en personne
54	8	11	

Il y a eu 73 avis récoltés.

- Si on calcule 54 avis favorables sur 62 (addition des favorables et des défavorables en excluant les abstentions), on obtient un taux favorable de 87 %.
- Si on calcule 54 avis favorables sur 73, on obtient un taux favorable de 74 %.

Conclusions

Claudie annonce que le vote favorable aurait atteint la barre du 75 %, mais que compte tenu des réactions mitigées de la part de plusieurs partenaires présent.e.s, il est suggéré de procéder à un **recomptage après l'événement**, de clarifier les critères de votes et de revenir avec une nouvelle proposition afin de favoriser l'adhésion collective. Le comité prendra acte des questions et commentaires et reviendra en chantier automnal et fera l'envoi de la nouvelle proposition à l'avance aux inscrit.e.s afin que la chance d'y réfléchir avant la rencontre soit possible.

Ce qui nous rassemble :

- Souhait que la situation du logement soit reconnue et portée aux instances concernées

	<ul style="list-style-type: none"> - Souhait que le dossier du logement avance sur le territoire - Souhait de s’assurer que l’ensemble des partenaires soient présent.e.s et représenté.e.s - Souhait de clarifier ce qui est inclus ou pas dans le calcul des 75 % - Clarifier si la particularité insulaire doit être spécifiquement nommée / dans les 4 territoires. <p>Ce qui aurait pu être aidant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation avec un exemple de quand le processus décisionnel serait utilisé (exemple) - Envoi à l’avance des modalités proposées pour le vote sur le processus décisionnel - Détail du calcul pour le 75 % <p><u>Comité droits locataires</u></p> <p>Claudie souligne la mobilisation impressionnante autour de ce comité, le besoin important pour les locataires d’avoir du soutien et qu’il manque de ressources spécialisées en droits de locataires sur le territoire. Elle mentionne qu’une nouvelle rencontre est prévue dans les prochains mois et qu’un sondage pour trouver une date est en cours.</p> <p><u>Projet en abordabilité</u></p> <p>ÉCOBES présente les modalités et les objectifs de tenir un groupe de discussion sur l’abordabilité en logement e GÎM. L’intention est d’amorcer une réflexion collective sur cet enjeu dans la région et de mieux comprendre les définitions et les méthodes de mesures impliquées. Il est mentionné qu’il serait important de rendre la présentation de ECOBES et le lien pour l’inscription disponibles rapidement suite à la rencontre d’aujourd’hui pour que les gens en présentiel puissent avoir l’information et manifester leur intérêt pour la rencontre de mai. Pour l’information complète de cet atelier, se référer aux diapositives dans la présentation Power Point du Chantier.</p> <p><u>Pôle d’économie sociale en GÎM</u></p> <p>Le Pôle, dont le logement fait dorénavant partie d’une de leurs priorités, organisera des Laboratoires d’émergence à travers la région afin de stimuler la réflexion sur les liens à tisser entre l’économie sociale et les enjeux de logement, pour accompagner les communautés à renforcer leurs capacités d’agir et faire émerger des solutions nouvelles. Pour l’information complète de cet atelier, se référer aux diapositives dans la présentation Power Point du Chantier.</p>
<p>Activité #5 : Le financement du logement social</p>	<p>Ambroise Henry du GRLC GÎM fait une brève présentation des leviers financiers. Pour l’information complète de cet atelier, se référer aux diapositives dans la présentation Power Point du Chantier.</p> <p>PHAQ (date limite 5 mai 2022 pour déposer une demande) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/programme_dhabitation_abordable_quebec.html • Appels à projets : http://www.habitation.gouv.qc.ca/programmes/phaq/appel_de_projets_programme_dhabitation_abordable_quebec_phaq.html • Nouveauté : s’adresse aussi aux entreprises privées !

	<p>Question : Y a-t-il lieu de s'inquiéter si au final, le PHAQ prend la place d'Accès-Logis ? Réponses : Oui, Accès-Logis était le seul programme de subvention à l'habitation sociale et communautaire. Accès-Logis avait le programme de supplément au loyer (PSL), mais dans ce cas-ci on peut aussi aller chercher le PSL au privé qui a été ajouté.</p> <p>Budget : 2 grands thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité <ul style="list-style-type: none"> Rénovations des HLM : 52,3 M\$ SHQ : 165,2 M\$. - Accroître l'offre <ul style="list-style-type: none"> - 247 M\$ pour compléter ce qui est déjà en cours et 3 500 logements avec Accès-Logis - 100 M\$ pour 1 000 unités supplémentaires du PHAQ <p>Habituellement, il s'agit plutôt de 3 000 unités par année alors qu'on parle ici de 500 en 4 ans! C'est un manque de 11 500 unités.</p>
<p>Activité surprise : Lancement de l'Observatoire sur le logement en GÎM</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le comité aviseur (1 de chaque territoire) du projet fait les derniers ajustements. • Démonstration sur nouveau site web : statistiques et des sections d'analyse et de résumé (ex. : 80% du parc immobilier gaspésien est âgé de plus de 30 ans, tableau de périodes de construction pour chaque MRC, centre de documentation (rapports les plus récents), outil géographiques (qui présente les bâtiments de logement social et communautaire, etc.) • Filtres possibles par adresse, nom, ville, éventuellement des éléments comme taux d'inoccupation) et ressources disponibles en logement (juridique, hébergement urgence, etc.) • Soutien financier du RDS-GÎM et du GLRC : financement. Enjeu : manque de financement pour aller encore plus loin et le rendre encore plus opérationnel pour le garder vivant à plus long terme. • Devrait être rendu public probablement au début mai. (<i>ajout au PV post événement : pour consulter le site web de l'observatoire → www.observatoireqim.ca</i>)
<p>Mot de la fin</p>	<p>Vicky remercie le comité organisateur et les participant.e.s qui sont encore nombreux à être présent.e.s en ligne ou en personne et ce, même en fin de journée. Cela démontre un intérêt et une volonté de travailler ensemble pour faire face aux enjeux de logement. La mobilisation de toutes les forces vives est un pas dans cette direction !</p>

Présences : 99 participants

ORGANISME	NOM	ORGANISME	NOM
Ville de Carleton-sur-Mer	Alain Bernier	Centre d'action bénévole	Jo-Annie Castilloux
Conseil municipal	Albiny Fournier	Bureau de comté - Joël Arseneau, député	Jocelyne Renaud
OMH	Alphonse Forest	Centre de service scolaire René Lévesque	Jonathan Fyfe
Groupe ressource en logements collectifs GÎM	Ambroise Henry	Communauté maritime des îles	Jonathan Lapierre
MRC Bonaventure	Ana Mattos	Communauté maritime des îles	Josiane Pelosse
Équipe DS - CJE des Îles	André St-Onge	Pole économie sociale GIM	Julie Madore

Regroupement des femmes La Sentin'Elle	Andrée-Anne Chevrier	CISSS de la Gaspésie	Julien Deraiche
Regroupement des MRC de la Gaspésie	Anik Truchon	MRC Bonaventure	Karen Audet
	Anne-Marie Courtemanche	Table de concertation des groupes de femmes GÎM	Léa Blouin-Rodrigue
Comité logement abordable	Annie P. Bélanger	MRC Côte-de-Gaspé	Lénie Lacasse
Regroupement des MRC de la Gaspésie	Annie Robichaud	Femmes Entre-Elles	Linda Grenier
CASA Avignon - DS-Avignon	Bruce Wafer	L' Oasis de Percé	Line Beaudin
Bureau de la députée de Gaspé	Cassandra Lévesque	CISSS de la Gaspésie	Luc Riffou
	Cécile Martel Robitaille	Ville de Gaspé	Marc Dupont
RCLALQ	Cédric Dussault	MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE	Maria Marroquin
GRLC GÎM	Charlie Brousseau Fournier	Pôle d'économie sociale GÎM	Marianne Munger
CISSS de la Gaspésie	Charlotte Guay-Dussault	Convergence	Marie Hudon
OMH Sainte-Anne-des-Monts	Claude Saucier	CLD de La Haute-Gaspésie	Marie-Chantale Fournier
OMH - DG	Corinne Bouchard	SEMO Gaspésie-Les Îles	Marie-Eve Poirier
Centre d'action bénévole gascons-percé	Cyndy Langlois	CRRRI	Martine Dumaresq
Ville de Paspébiac	Daniel Langlois	Phare des îles	Maryse Chevarie
Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis	Dany Bergeron	Ville de Carleton-sur-Mer & MRC Avignon	Mathieu Lapointe
GRLC GÎM	David Cormier	MRC Avignon	Matthieu Paradis
CISSS de la Gaspésie	David Roy	GRLC GÎM	Maxime Carpentier
Bureau du député des Îles-de-la-Madeleine	Dereck Doherty	GRLC GM	Mélanie Dufresne
Centre Accalmie	Dominique Bouchard	CISSS de la Gaspésie	Mireille Chartrand
Corporation CAPA	Donald LeBlanc	RDS Rocher-Percé	Myriam Carbonneau Girouard
ACEF de la Péninsule	Elaine Guilbault	GRLC GÎM	Nancy Goulet
ÉCOBES - Recherche et transfert	Émilie Gaudreau Lavoie	Accueil Blanche-Goulet	Pauline Curadeau
Citoyenne (Chargée de projet Observatoire)	Émilie-Jade Fredette	Centre de recherche et de consultation en organisation communautaire (CRCOC)	René Lachapelle
CLD Haute-Gaspésie	Éric Archambault	Résidence Plaisance	Robert Sumarah
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Évangéline Leblanc	Maire Ste-Thérèse	Roberto Blondin
ROCGIM-CDC	Ève Bourret	Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles	Ronald Arsenault
GRLCGIM	Fanny Arseneau	Le Centre Louise-Amélie	Roxanne Barriault / Manon Barriault
Association des TCC et AVC de la GÎM	France LeBlanc	MAMH	Sébastien Lévesque
CJE des Îles - Développement social	Franck Rwamo	Ville de Ste-Anne-des-Monts	Simon Deschênes
CISSS de la Gaspésie	Gaëtanne Mauger	Comité de logement social (représentante SAEI)	Sonia Leblanc
FADOQ GIM	Gervais Pigeon	Direction de santé publique GÎM	Suzanne Gérin-Lajoie
OMH de Gaspé	Guillaume Fleury	MRC de La Haute-Gaspésie	Sylvain Cossette
MRC Haute-Gaspésie	Guy Bernatchez	Action-Logement de L'Est	Sylvain Dubé

Convergence	Hughes Bujold	DG Municipalité de Hope Town	Sylvie Francoeur
CISSS des Iles	Isabelle Boudreau	Conseillère pour Ste-Madeleine	Sylvie Langlois
MRC de Bonaventure	Isabelle Roy	Municipalité des Îles de la Madeleine	Valérie Charron
Ville de New Richmond	Jacques Riviere	Député de Bonaventure - Sylvain Roy	Véronique Chabot
Centre de justice de proximité Gaspésie Îles-de-la-Madeleine	Jean-Etienne Solomon	Réseau DS des Îles	Véronique Chiasson
Regroupement des MRC de la Gaspésie	Jean-Michel Landry	Comité provisoire coop d'habitation MRC Rocher-Percé	Violette Goulet
Ville de New Richmond	Jean-Sébastien Bourque	ACEF de la Péninsule	Yannick Paradis
Ville de Gaspé	Jérôme Tardif	CISSS de la Gaspésie	Yelle, Jean-François
Municipalité de Saint-Elzéar	Jessica Bernatchez	Invité	Simon Carrothers (Bonaventure)
TIR-SHV GÎM	Jessica Boudreau	Équipe RDS-GÎM	Vicky Gaudet, Claudie Thibaudeau, Rachel Pouliot